

# Les **17 critères impératifs** de l'HAS



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Parmi les divers critères pris en compte par les experts-visiteurs mandatés par la **HAS** pour évaluer la qualité des soins dans un établissement de santé, **17 sont catégorisés comme étant impératifs**.

Le respect de ces critères revêt une importance cruciale pour l'obtention de la certification, et leur non-respect entraîne des conséquences indésirables au sein de l'établissement de santé.

1

Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités.

2

Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité.

3

Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur.

4

Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque.

5

Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires.

6

Les équipes améliorent leurs pratiques en analysant les événements indésirables associés aux soins qu'elles ont déclarés.

7

L'établissement lutte contre la maltraitance en son sein.

8

La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins.

9

La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée.

10

La prise en charge des urgences vitales est maîtrisée dans l'enceinte de l'établissement.

11

L'établissement analyse, exploite et communique les indicateurs qualité et sécurité des soins.

## **Enfant et adolescent**

12

Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté.

## **Psychiatrie et santé mentale**

13

La pertinence du recours à des mesures restrictives de liberté (limitation des contacts, des visites, retrait d'effets personnels, isolement) est argumentée et réévaluée.

14

Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie

## **Chirurgie et interventionnel**

15

Au bloc dans les secteurs interventionnels, la check-list « *Sécurité du patient* » est utilisée de manière efficace

16

Les équipes maîtrisent bonnes pratiques d'antibioprophylaxie liées aux actes invasifs.

## **Maternité**

17

Les équipes maîtrisent les risques liés à l'hémorragie du *post-partum* (HPPI)